



②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

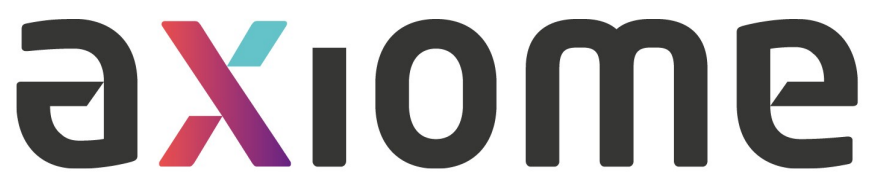
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS AB INVESTISSEMENTS**Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31122022Exercice N-1 clos le
31122021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210						
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215	214						
		217	218						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222						
	Production immobilisée *		224						
	Subventions d'exploitation reçues		226						
	Autres produits		230						
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234						
	Variation de stock (marchandises) *		236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	2 871	2 943				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244						
	Rémunérations du personnel *		250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252						
	Dotations aux amortissements *		254						
	Dotations aux provisions		256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262					
		Total des charges d'exploitation (II)	264	2 871	2 943				
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(2 871)	(2 943)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	(165)	35 537					
	Produits exceptionnels (IV)	290							
	Charges financières (V)	294	1 021	1 203					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	348	300	47				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306							
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	(4 057)	31 344				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	4 057		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318						
	Provisions non déductibles*		322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324						
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127					
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) } }	346	{ Déduction exceptionnelle (art 39 decies) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) } }	655	{ Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) } { Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) }	641	647	990	
		643	645						
		648	649						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352		354	4 057
	Déficit col. 2				356				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)								
	Déficits antérieurs reportables : * 6.323 dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370		372	4 057	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.



SAS AB INVESTISSEMENTS

87827329100012

5 impasse de Ranchin

30700 SAINT MAXIMIN

COMPTES ANNUELS

01/01/2022 au 31/12/2022



SOMMAIRE



Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>1</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>3</i>
<i>Amortissements</i>	<i>4</i>
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	<i>5</i>
<i>Crédit-Bail</i>	<i>6</i>
<i>Capital Social et Effectifs</i>	<i>7</i>
<i>Provisions au bilan</i>	<i>8</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>9</i>
<i>Variations des capitaux propres</i>	<i>10</i>
<i>Stocks et en-cours</i>	<i>11</i>



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **307 933** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **-165** euros et un total **charges** de **3 892** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-4 057** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
Autres participations		100 020		1 000			101 020
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières							
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		100 020		1 000			101 020
TOTAL		100 020		1 000			101 020

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunts				
		TOTAL		

--

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	1,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	1,0000	1 000,00

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	202 060	202 060	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		202 060	202 060	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	72	72		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	73 762	14 720	59 042	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 911	3 911		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	201 317	201 317		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		279 063	220 021	59 042	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		14 426			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	1 000				1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	100				100
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		31 000			31 000
Report à nouveau	482	344			827
Résultat de l'exercice	31 344	(31 344)		(4 057)	(4 057)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	32 927			(4 057)	28 870

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 32 927

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 32 927

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (4 057)

Stocks et En-cours

	31/12/2022	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				



Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)



N° 2065-SD
(2023)

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012022** et clos le **31122022** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE UZES
1 RUE DU 19 MARS 1962
30701 UZES CEDEX 1
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
Identification du destinataire
SAS AB INVESTISSEMENTS
5 impasse de Ranchin
30700 SAINT MAXIMIN

Insp. IFU N° dossier N° Siret
87827329100012

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :
B ACTIVITÉ
Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Gestion de fonds
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **0** Bénéfice imposable au taux de 15 % **4 057** (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 % Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabiliteExpert**

ECF Désignation du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone : **DIDERON ET ASSOCIES** 116 Allée Norbert Wiener 04 66 67 26 74

- Professionnel de l'expertise comptable : **I** 30000 Nîmes

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné : **N° d'agrément**

A NIMES le **02052023** **BOULABAT Adil** **Président**

Signature et qualité du déclarant

372023-858b-367b-9b61-c51a82b024db

372023-858b-367b-9b61-c51a82b024db

Désignation de l'entreprise **SAS AB INVESTISSEMENTS**

5 impasse de Ranchin

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise

30700 SAINT MAXIMIN

SIRET

8 7 8 2 7 3 2 9 1 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	101 020	042		101 020	100 020
	Total I (5)	044	101 020	048		101 020	100 020
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070			
		072	202 060	074		202 060	133 261
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	4 852	086		4 852	8 402
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	206 913	098		206 913	141 662
	Total général (I + II)	110	307 933	112		307 933	241 682
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100		100	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		31 000			
	Report à nouveau	134		827		482	
	Résultat de l'exercice	136		(4 057)		31 344	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		28 870		32 927		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		73 834		201 852	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 911		6 904	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		201 317			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		279 063		208 756		
Total général (I + II + III)				180		307 933	241 682
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		59 042
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AB INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Impasse de Ranchin, 30700 ST MAXIMIN
878 273 291 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 23 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 4 056,65 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-4 056,65 euros
Report à nouveau antérieur :	826,59 euros
Solde	-3 230,06 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -3 230 euros	-3 230,06 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

14 000,00 euros, soit 14,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Certifié conforme
Le Président



10564502-e356-34a9-b09f-0159c4c44072
2023-08-01 13:54:54 UTC